

Projet présenté par les députés :

Mme et MM. Eric Stauffer, Mauro Poggia, Jean-François Girardet, Pascal Spuhler, Sandro Pistis, Henry Rappaz, André Python, Guillaume Sauty, Olivier Sauty, Jean-Marie Voumard, Florian Gander, Marie-Thérèse Engelberts

Date de dépôt : 19 septembre 2011

Projet de loi

**modifiant la loi sur les établissements publics médicaux (LEPM)
(K 2 05) (Caisses maladie : non au vol des assurances !)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Modifications

La loi sur les établissements publics médicaux, du 19 septembre 1980, est
modifiée comme suit :

Art. 20, al. 1, lettre f (abrogée)

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la
Feuille d'avis officielle.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'arrogance des caisses maladie n'a pas de limite. Après avoir fait un micmac invraisemblable, les assureurs-maladie ont transvasé les réserves des Genevois à d'autres cantons. Nous parlons ici de sommes considérables, c'est-à-dire des centaines de millions et au final des milliards.

Il se trouve que les assureurs-maladie s'arrogent un siège au conseil d'administration des HUG, en faisant preuve d'une arrogance insupportable.

Le ministre de la santé Pierre-François Unger nous a appris le 15 septembre sur les ondes de la Radio suisse romande que les coûts de la santé sont maîtrisés avec une hausse de 0,8%, alors que les primes des assurés augmentent de 2,9% pour les Genevois. Il n'a pas hésité à assimiler ceci à du vol, ce en quoi nous ne pouvons que lui donner entièrement raison.

Il est inacceptable que les caisses maladie, responsables d'une telle « cacade », puissent encore siéger au conseil d'administration des HUG. Dans le même temps, ces mêmes assureurs refusent de donner leurs comptes et il faut que Mauro Poggia se batte pendant dix ans pour obtenir les premières explications, grâce aux tribunaux.

Les assureurs-maladie se sont trop moqués des Genevois et il est temps de leur faire comprendre que nous ne pouvons plus les accepter au sein des HUG.

Alors que les caisses maladie dilapidaient nos primes d'assurance-maladie, elles faisaient pression sur la qualité des soins qui est altérée. Toujours plus cher, toujours plus de pression sur la qualité des soins ! Non, ce n'est plus tolérable à Genève. Cela ne doit plus être toléré.

C'est pourquoi nous vous demandons d'écarter le mouton noir de ce Conseil, dans l'intérêt général.